

## « Les petits papiers »

Les papeteries à Voreppe, c'est bien fini ! Nous avons connu en 2008 la fin de Mathussière, le combat des salariés pour remonter un projet. Une année de gestation dans les locaux de la mairie de Voreppe avec la contribution active et enthousiaste de tous : direction, salariés et syndicats. Vertaris est né. Puis, face à l'émergence de la concurrence chinoise et les difficultés induites sur ce secteur du papier recyclé, un nouveau combat s'est engagé pour sauvegarder les emplois et cet outil industriel, reconnu par tous comme performant.

L'énergie et la volonté commune des salariés, de la direction, des politiques, de l'Etat, des industriels ont permis la reprise de l'entreprise par le groupe Springwatter sur un projet viable économiquement. Vertaris devenait Ecocis.

C'est la démonstration qu'une entreprise, une PME, fonctionne quand il y a engagement, créativité et motivation de ses salariés comme de ses dirigeants.

Deux ans plus tard, l'entreprise est en liquidation judiciaire et les 51 salariés ont reçu leur lettre de licenciement.

La fatalité ! Non la malhonnêteté.

Le dirigeant d'Ecocis s'est comporté en patron-voyouvoleur en utilisant les fonds de l'entreprise pour d'autres choses que le développement de son activité. Certains profitent des aides publiques et se gavent sans vergogne, méprisant l'énergie des gens qui s'engagent pour maintenir des emplois et une activité économique profitable à tous. La banque publique d'investissement qui a injecté 11 millions dans le projet a porté plainte. Une procédure judiciaire est engagée, espérons qu'elle débouche sur une condamnation sévère.

Mais c'est d'ores et déjà un gâchis humain, économique et financier.

Les salariés ont plus qu'honoré leur part. Nous tenons ici à les saluer et les assurer de tout notre soutien dans ces moments difficiles.

L'éthique en entreprise est elle aussi très importante.

Oui on peut faire des bénéfices, se développer, accroître ses parts de marché tout en restant correct et respectueux de son personnel et de ses clients.

En tant que Citoyens, nous avons le droit et le devoir d'en appeler au respect de la Loi, à la morale et à l'éthique. Voilà la société dans laquelle nous souhaitons vivre, valorisant l'effort et l'honnêteté, le respect de Valeurs.

Que l'on soit élu, patron, salarié, citoyen, nous avons toujours le choix.

**Le groupe VoreppeAvenir** <http://VoreppeAvenir.fr>

## L'engagement citoyen

Le 10 mars une cérémonie officielle de remise des cartes d'électeurs (-trices) aux jeunes adultes a eu lieu. Environ 150 jeunes Voreppins étaient conviés et une soixantaine d'entre eux ont répondu à l'invitation. Le Maire leur a remis leur carte ainsi qu'un livret du citoyen et un exemplaire de la Constitution de la Vème République. Le caractère solennel et symbolique rappelle la force de l'engagement de tous dans notre vie démocratique. La forte participation de ces jeunes, souvent accompagnés de leurs parents, a démontré qu'au-delà du symbole ils étaient intéressés et sensibilisés par l'acquisition de ce nouveau droit.

Plus qu'un droit, le vote est un devoir qu'il convient de renforcer en sensibilisant les plus jeunes. Le Conseil Municipal des Jeunes est une première approche. Lors du vote des représentants des jeunes dans les groupes scolaires nous constatons l'implication et le sérieux des écoliers pour se présenter mais aussi désigner leurs jeunes conseillers.

2017 est une année électorale importante avec pas moins des trois élections dans notre département. En avril et mai les présidentielles puis en juin les législatives auront lieu au suffrage universel direct et en septembre des élections sénatoriales. Les sénateurs ne sont pas directement élus par les électeurs mais au suffrage universel indirect où vos conseillers municipaux sont appelés à voter.

Pour ces élections sénatoriales le vote est obligatoire sous peine de sanction. Cette obligation de vote peut-elle être étendue à l'ensemble des consultations électorales françaises ? En effet nous déplorons avec amertume la hausse régulière des taux d'abstentions et que ce droit de vote si chèrement acquis soit délaissé. Faut-il rappeler que les femmes françaises ne votent que depuis 1945, que la première élection présidentielle au suffrage universel direct remonte à 1965 ? Afin de renforcer la valeur du vote pour nos concitoyens nous devons, nous élus, respecter l'expression démocratique et sans cesse revenir vers les électeurs en expliquant, en défendant nos positions, nos décisions. Notre équipe municipale s'efforce, depuis son élection, de conduire la vie municipale dans le respect des engagements pris mais aussi dans l'écoute et le dialogue. Car l'engagement citoyen et la confiance dans les élus ne se renforcent que dans la définition d'actions menées et défendues dans l'intérêt commun au service de tous.

Nous vous appelons à vous déplacer en nombre pour voter mais aussi être assesseur, participer aux opérations de dépouillement.

**Pour Voreppe 2014, les élus de la majorité municipale.**